

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2022

*Convocations adressées le 8 avril 2022*

Étaient présents : LELIEVRE GRAND FOUBERT LÉBOUC DELAUNAY DUVAL FLANDRIN LAMBERT PICHEREAU  
Excusés : M. FERAULT qui a donné pouvoir à M. le Maire, M.GUYONNET-PAYEL qui a donné pouvoir à M.GRAND, M.CHANOT

## 1-Nouvelles demandes de subvention (MFR Haleine et Familles rurales de Carrouges)

Les membres du conseil Municipal, à l'unanimité, ont accordé 2 nouvelles subventions :  
MFR Haleine 2 enfants soit 2 x 25 euros = 50 € /Familles Rurales de Carrouges : 150 €  
Le montant total des subventions passe de 5.770 € à 5.970 €

## 2-vote des taux 2022

Issu de l'état de notification des produits prévisionnels de la DGFIP

NATURE	BASES IMPOSITION	TAUX	PRODUIT
TAXE FONCIERE BATI	445.400	41,08	182.970
TAXE FONCIERE NON BATI	184.000	39,30	72.312
		<b>Total</b>	<b>255.282</b>

Décision : *Adopté à l'unanimité*

## 3-Vote du budget primitif 2022 et affectation des résultats 2021

Affectation dur résultat de fonctionnement 2021 : adopté à l'unanimité

POUR MEMOIRE	MONTANT
Résultat de l'exercice :	<b>107.853,56</b>
excédent antérieur	76.526,50
Total à reprendre	<b>184.380,06</b>
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068) investissement	<b>124.000,15</b>
Affectation à l'excédent antérieur de fonctionnement reporté	<b>60.379,91</b>

Vote du budget primitif : adopté à l'unanimité

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 704.794 euros et à la somme de 420.312 euros en dépenses et recettes d'investissement.

#### 4-examen demande achat en partie de parcelle communale près du cimetière

Suite à une demande d'achat partiel de la parcelle cadastrée section I n° 165 pour une superficie d'environ 2 hectares, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est d'accord de vendre et propose un prix de 3.750 euros de l'hectare net vendeur (frais de bornage et d'acte notarié à la charge de l'acheteur). M. le Maire est chargé de transmettre la proposition.

Netagis MAPS 17

<https://ccmda.netagis-maps.fr/nm-viewer/?customerId=1&>



#### 5-Inventaire des chemins ruraux Ekosentia (contrat de transition écologique de la CCMA)

Ayant été informés par la CCMA qu'il restait encore quelques places disponibles cette année pour les communes désireuses de réaliser un inventaire de leurs chemins ruraux, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, ont décidé de s'inscrire à cette démarche. Mme Bernadette LEBouc est désignée Élu(e) référent(e).

#### 6-Ciné cyclo du 30 juillet 2022 à Lignéres-Orgères dans le cadre de la Véloscénie

Le samedi 30 juillet 2022 aura lieu un Ciné cyclo dans la cour de Mme Huguette DAVY. Un film sera projeté grâce à des volontaires pour pédaler sur un vélo générateur pendant la séquence. L'association locale «Faites du Vélo» sera partenaire et réfléchit actuellement aux animations qu'elle pourra proposer dans l'après-midi (Marché du Terroir, Randonnées, repas...).

Le coût pour la commune sera de 300 euros + les frais d'hébergement et repas de 3 personnes de l'association Ciné cyclo à la nouvelle maison d'Hôtes et de Culture de La Doucelle. En cas de mauvais temps il y aurait repli à la salle de convivialité.

À Lignéres-Orgères, le 15 avril 2022

Le Maire,

  
Raymond LELIEVRE